PÔLE EMPLOI FSU
Ile de France
38, rue des frères flavien
75020 PARIS
Tél : 01 55 82 18 26
snu.idf@pole-emploi.fr

**Syndicat National Unitaire**
**Pôle Emploi**

***FSU***

Fédération
Syndicale
Unitaire

www.snutefifsu.org

# ECHOS du CE Ile de France

*« Tous les hommes désirent naturellement savoir »* *Aristote*

## AFPA

La direction a présenté la situation actuelle:
5 équipes sont installées sur des sites définitifs et 10 autres sur des sites provisoires. A l'horizon 2011 (quand, en janvier ou en décembre ?), 14 nouvelles plateformes multiservices devraient accueillir le « stock » des équipes ex AFPA.
Tout va donc bien dans le meilleur des mondes !!!
Quant à la déontologie inhérente au métier des psychologues du travail …
Fi de la confidentialité ! La direction a l'intention de les adapter aux open space…
Faute de bureaux !!!
S'agirait pas de développer la singularité et l'autonomie.
**Comme dirait C.Lagarde, c'est le « meilleur des deux »… à trois ça va être encore mieux…**

## RH

« La région est en sureffectif » nous dit la DR au CE du 6 septembre ….Chers collègues, vous croulez sous votre portefeuille, vous n'avez plus le temps de faire votre travail mais vous êtes trop nombreux…Ces propos montrent, si besoin était, que les agents et la direction ne vivent pas sur la même planète.
Nous vous proposons d'inviter Mr Lagré et Mme Nebot, à venir tenir l'accueil en votre compagnie, ne serait-ce qu'une journée et à constituer un « groupe d'échanges de pratiques sur la question des effectifs » !!
A la direction ce sont des matheux, il est vrai que moins fois moins cela fait plus !

## « SUREFFECTIF » suite : Immobilité géographique

Les autres régions aussi sont en « sureffectif » ça va devenir aussi difficile de muter, dans et entre les régions.

## CDD

Conséquence immédiate : » pas de titularisation de CDD au-delà du nombre de CDI à remplacer » dixit Mme Nebot, DRH. Et comme le turn-over a diminué de moitié (30 départs/mois en 2010 au lieu de 60 à 80 en 2009) et que Pôle Emploi devra baisser ses effectifs de 1,5% en 2011, les perspectives sont maigres. Les CDD affectés en agence seront donc retirés petit à petit.

## TEMPS PARTIEL

Certains Directeurs ont visiblement « oublié » de faire remonter les demandes de temps partiel à la DRH. Mme Nebot n'est pas au courant. N'hésitez donc pas à envoyer vos demandes directement à Mme Nebot …
Pour autant cette dernière précise, que toute décision de temps partiel doit être prise « en concertation avec l'équipe ».
Ceux qui verraient une mise en concurrence entre les temps partiels « classiques », de droit, thérapeutiques, seniors… ont donc mauvais esprit.

## « LA FUSION SIMPLIFIE LE TRAVAIL »

La lecture du bilan social 2009 (présenté en septembre 2010) nous apprend que les effectifs ont augmentés de 11% dans les agences soit 4 fois moins qu'en structures (DR, DRD).
On nous avait dit que la fusion devait permettre d'affecter plus d'agents au service du public. Force est de constater que c'est le contraire qui se produit.
La direction s'est pris les pieds dans le tapis en essayant de justifier ses chiffres en indiquant qu'il devait s'agir d'un certain nombre de doublons.
Ceux qui auraient l'outrecuidance, de vouloir comprendre ce bilan social, n'ont plus qu'a supprimer tous les tableaux qui viendraient contredire le discours officiel !

Paris le 10/09/2010.